

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

N° 2018 - 11 : COTISATIONS A L'UAFA

Le « 26 mars 2018 à 14h30 », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

Étaient présents :

Christian ANSELME
Marc CHUARD
Michel MATHIEU
Serge FARINELLI
Michel BASTARD-ROSSET
Gérard LEVET

Assistaient également :

Aurélié CORBET, Service des finances Fillière
Guillaume CHANDELLIER, Directeur Général Fillière
Emmanuel COGNET, Technicien SEA74
Georges FASTIER, Comptable public Annecy le Vieux
Avait donné pouvoir :
Éric CROSETI à Michel BASTARD-ROSSET
Elie FARINELLI à Serge FARINELLI

Monsieur le Président demande à la SEA de faire le point sur la cotisation à l'UAFA.

Pour 2018, l'UAFA n'a pas encore délibéré mais il semble que la cotisation de base devrait être maintenue à la **somme de 110 euros**. Elle se décompose de la façon suivante :

- Cotisation à la Société d'Economie Alpestre : **55 euros**
- Cotisation pour le suivi des budgets et compte administratif y compris la cotisation à l'Association des Maires pour la mise à disposition de logiciel : **20 euros**
- Cotisation pour la rémunération de la compagnie d'assurance pour la mise en place du contrat groupe : **20 euros**.
- Cotisation pour la rémunération du Trésor Public pour les programmes qu'il mène pour l'ensemble des AFP et la tenue de sa comptabilité ainsi qu'aux frais engagés par ces programmes : **15 euros**.

Ainsi, Monsieur le Président propose de budgétiser la somme de 110,00 euros.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Approuve la proposition de cotisation à l'UAFA
2. Demande à Monsieur le Président de budgétiser la somme minimum de 110,00 euros
3. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour mandater toutes les sommes concernant les cotisations à l'UAFA
4. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus
Pour copie conforme

Le Président
Christian ANSELME

AFP des GLIERES
Le Président
Christian ANSELME

